



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Zones à faibles émissions

Question au Gouvernement n° 576

Texte de la question

ZONES À FAIBLES ÉMISSIONS

Mme la présidente . La parole est à M. Bartolomé Lenoir.

M. Bartolomé Lenoir . Dans nos campagnes, beaucoup de Français ont peur de tomber malade tant les médecins manquent. Beaucoup de jeunes parents n'osent plus avoir autant d'enfants qu'ils le souhaitent quand les classes ferment dans leur commune. Beaucoup de Français subissent les conséquences d'une immigration incontrôlée qu'ils n'ont pas choisie. Pourtant, face à ces immenses défis, le gouvernement érige en priorité nationale les zones à faibles émissions. (*Exclamations sur quelques bancs du groupe EcoS.*) Les ZFE, absurdes et injustes, sont l'ultime signe que la politique ne vient plus du terrain mais d'une idéologie qui le méprise.

Ces dernières années, les gouvernements ont joué contre leur camp, car les campagnes sont au cœur du relèvement de la France. Désormais, on ne s'y demande plus ce que la politique peut faire pour nous mais ce qu'elle va encore faire contre nous. Quand allez-vous abandonner ces ZFE qui excluent, qui divisent, qui humilient ?

Dans la ruralité, le revenu médian est de 19 000 euros par an contre plus de 30 000 à Paris. Une voiture neuve coûte en moyenne 34 000 euros, ce qui est inaccessible pour une majorité de Français. Les ZFE sont une fracture de plus entre la France des métropoles et celle des campagnes. Elles sont une gifle infligée à ceux qui nous nourrissent, bâtissent et entretiennent notre pays. L'histoire le montre, la grandeur de la France réside dans l'alliance entre les villes et les campagnes, et son déclin dans la déconnexion entre elles.

Lors de l'examen en commission du projet de loi de simplification de la vie économique, les ZFE ont été abrogées ; je salue le travail mené par mon collègue Pierre Meurin. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDR et RN.*) Monsieur le premier ministre, vous qui aimez l'histoire, votre responsabilité sera historique si les ZFE sont réintégrées en séance par le gouvernement. Abandonnez-les ! (Mêmes mouvements.)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche.

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche . Votre question montre aux Français à quel point vous êtes déconnecté des classes populaires. (*Rires et vives exclamations sur plusieurs bancs des groupes RN et UDR.*)

Mme Julie Lechanteux . C'est vous qui êtes déconnectés ! Quelle honte !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre . Vous les utilisez mais ne les protégez pas. Tenons-nous-en aux

faits : oui, les Français les plus précaires sont les premières victimes de la pollution de l'air, et c'est ce contre quoi nous luttons. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SOC.*) Rien qu'à Paris, la zone à faibles émissions a permis de réduire de 42 % le taux d'oxyde d'azote par rapport à 2017.

Mme Marine Le Pen . C'est faux ! C'est un mensonge !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre . Ce sont des décès évités chaque année, des mois de vie gagnés pour les Français qui habitent des zones polluées.

Mme Caroline Parmentier et M. Hervé de Lépinau . Vous ne les connaissez pas !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre . Oui, le gouvernement refuse que les Français soient assignés à domicile. Je le rappelle, 4,3 millions de Français n'ont accès à aucun moyen de transport. Oui, nous avons entendu le Parlement ; nous travaillons justement pour n'exclure personne.

M. Hervé de Lépinau . Arrêtez de prendre les Français pour des crétins !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre . Chacun doit avoir le droit de circuler, surtout les plus vulnérables, mais chacun a aussi droit à la santé. Il est inacceptable de laisser prospérer un système à deux vitesses...

Un député du groupe RN . Pour l'instant, il est à zéro vitesse !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministreoù certains pourraient respirer un air de qualité et où les plus fragiles n'auraient qu'un air pollué. C'est tout le sens de l'amendement que le gouvernement présentera cette semaine : restreindre l'obligation de création de ZFE aux seules agglomérations qui dépassent régulièrement les seuils réglementaires, à savoir Paris et Lyon,...

M. Jean-Philippe Tanguy . C'est du baratin !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministreet laisser les élus agir dans les autres agglomérations. Je lancerai par ailleurs, avec mes collègues François Rebsamen et Catherine Vautrin, un Roquelaure de la qualité de l'air (*Exclamations sur plusieurs bancs des groupes RN et UDR*)...

M. Laurent Jacobelli . Ras le bol ! Agissez !

M. Hervé de Lépinau . Quel naufrage, ce gouvernement !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministrepour poser les bases d'un objectif renouvelé à la hauteur du double enjeu : la santé des Français et la justice sociale. Je veux mieux accompagner les Français les plus modestes ; c'est le sens du leasing que je lancerai en septembre et des aides de l'État qui doivent permettre aux Français de changer de voiture. Ce n'est pas avec des coups de menton et des *fake news* que nous protégerons les Français.

M. Gérard Verny . C'est avec la magie, peut-être ? (*Sourires sur les bancs du groupe UDR.*)

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre . Que faites-vous pour empêcher les 48 000 décès précoces par an dus à la pollution de l'air, qui sont évitables ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe EPR.*
– *Mmes Anne-Cécile Violland et Stella Dupont applaudissent également.*)

Mme la présidente . La parole est à M. Bartolomé Lenoir.

M. Bartolomé Lenoir . Ce matin, vous avez dit : « Les moins riches, ils n'ont pas de voiture. » C'est une honte ! Ce mépris macroniste est une honte ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDR et RN, dont plusieurs*

députés se lèvent.)

Données clés

Auteur : [M. Bartolomé Lenoir](#)

Circonscription : Creuse (1^{re} circonscription) - UDR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 576

Rubrique : Pollution

Ministère interrogé : Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche

Ministère attributaire : Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 avril 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 9 avril 2025